

1. Programme 089 : Economie verte et changement climatique

1.1. Présentation du programme

1.1.1. Description du programme

Le programme 089, intitulé : « Économie Verte et Changement Climatique » a pour objectif stratégique d'« assurer la transition du Burkina Faso vers une économie verte et inclusive ». Il est placé sous la responsabilité du Directeur Général de l'Économie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC).

Pour l'atteinte de cet objectif, six (06) actions ont été identifiées :

- **Action 08901** : Accroissement des transferts technologiques en matière de résilience aux changements climatiques. L'objectif de cette action, est d'accroître les transferts technologiques en matière de résilience aux changements climatiques. Trois extrants sont attendus de la mise en œuvre de cette action : (i) les technologies innovantes d'adaptation aux changements climatiques vulgarisées, (ii) les projets d'adaptation aux changements climatiques accompagnés et (iii) les capacités, en masse, des acteurs en matière de gouvernance climatique et de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques renforcées.
- **Action 08902** : Diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus des populations. L'objectif opérationnel est de diversifier les ressources alimentaires et les sources de revenus des populations. Les extrants au titre de cette action sont : i) les acteurs structurés autour de modèles économiques d'exploitation durable de PFNL, ii) les acteurs soutenus à la production des PFNL, et, iii) les capacités d'accès au marché des acteurs améliorées.
- **Action 08903** : Développement de technologies propres et sobres en carbone. Cette action a pour objectif de développer des technologies propres et sobres en carbone. Ses extrants se résument : i) les initiatives et projets d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre accompagnées, et, ii) les capacités, en masse, des acteurs sur les technologies propres et sobres en carbone renforcées.
- **Action 08904** : Renforcement de la responsabilité sociétale pour des modes de consommation et de production durables. L'objectif opérationnel de cette action est de renforcer la responsabilité sociétale pour des modes de consommation et de production durables. Trois extrants sont attendus de la mise en œuvre de cette action : (i) des villages en transformation en écovillages, (ii) une stratégie nationale REDD+ élaborée et mise en œuvre, (iii) les capacités techniques et matérielles des acteurs sur les meilleures pratiques de production et de consommation renforcées.
- **Action 08905** : Renforcement du cadre juridique pour la promotion de l'économie verte au Burkina Faso. L'objectif de cette action est de renforcer le cadre juridique en matière d'économie verte au Burkina Faso. L'extrant attendu de la mise en œuvre de cette action est : des textes de loi et d'application en matière d'économie verte adoptés.
- **Action 08906** : Renforcement du cadre politique pour la mise en œuvre des interventions en matière d'économie verte au Burkina Faso. L'objectif est de renforcer le cadre politique en matière d'économie verte au Burkina Faso, avec pour extrants : i) la mise en œuvre de la stratégie nationale d'économie verte coordonnée et suivie, ii) Documents stratégiques et de planification pris en compte de façon transversale, et, iii) le PB.089 géré efficacement.

A cet effet, il contribue à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan d'actions de la transition (PAT) notamment :

- l'objectif stratégique (OS1.1) : renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent du pilier 2 « répondre à la crise humanitaire » ;
- l'objectif stratégique (OS 4.1) « développer durablement un secteur agrosylvopastoral faune et halieutique productif et résilient d'avantage orienter vers le marché » et l'objectif stratégique (OS 4.5) « inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions des gaz à effet de serre du pilier 3 « refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ».

Les priorités du programme sur la période 2023 - 2025 sont :

- vulgariser des technologies innovantes à travers la formation/sensibilisation de 30 000 personnes ;
- la collecte d'au moins 2.250.000 tonnes de PFNL pour l'amélioration de la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus des populations ;
- l'appui à 300 organisations professionnelles en équipements et infrastructures de production, transformation, conservation, stockage et de commercialisation ;

- la formation de 3.000 acteurs de PFNL en technique de cueillette, de production, de transformation et de commercialisation ;
- l'élaboration de neuf (09) initiatives et projets d'atténuation des émissions de GES ;
- la finalisation et l'adoption de la Stratégie nationale REDD+,
- poursuivre les investissements dans 63 nouveaux villages à transformer en écovillages ;
- valider deux (02) textes d'application juridique de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Economie Verte ;
- l'intégration de de l'Economie Verte dans les documents stratégiques et de planification (Politiques sectorielles, PRD, PCD, etc.) ;
- la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la fiscalité environnementale au Burkina Faso.

Au titre des reformes et instruments entrepris par le programme pour améliorer ses performances, s'inscrit la mise en œuvre de la fiscalité environnementale comme vecteur des investissements vers des technologies vertes et un moyen de réduction de la pollution, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de transformation des modes de production et de consommation dans l'optique d'assurer une gestion durable des ressources naturelles.

Les structures intervenant dans sa mise en œuvre sont entre autres résumés dans le tableau 5.

Tableau n°5. 089 : Structures, projets, opérateurs, ONG et intervenants dans la mise en œuvre du programme 089

Directions	Unités de Gestion de Projets	Opérateurs étatiques	Opérateurs non étatiques
1. DGEVCC 2. DREEVCC 3. DPEEVCC	1. Programme d'Appui à la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux Phase 3 (PFNL3) ; 2. Projet de gestion durable des paysages communaux (PGPC/REDD+) ; 3. Projet d'Appui au Développement de l'Anacarde dans le Bassin de la Comoé pour la Réduction des Émissions Dues à la Déforestation et à la Dégradation des 4. Forêts (PADA/REDD+) ; 5. Projet TCP/BKF/3703 « Appui à la mise en place d'écovillages pilotages au Burkina Faso » (FAO) ; 6. NERTAMBA ; 7. Projet d'Appui au Développement des Ecovillages (ProDEcov) ; 8. Projet MNV (GGGI) ; 9. PRECA ;		1. Global Green Growh Institut (Institut Mondiale pour la Croissance Verte) 2. Tree Aid 3. Table Filière karité 4. BELWET 5. Karilor 6. Croix rouge burkinabè etc 7. Agence Burkinabè d'Electrification Rurale

1.1.2. Analyse diagnostique du programme

1.1.2.1. Contraintes

Au regard du contexte, les principales contraintes liées à la mise en œuvre du programme sont :

- la faible synergie des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière d'économie verte ;
- la faible accessibilité aux technologies appropriées pour des modes de production et de consommation durables ;
- l'insuffisance des ressources financières, matérielles et humaines
- La faible adhésion des acteurs.

1.1.2.2. Défis

Les principaux défis à relever en matière d'économie verte et du changement climatique se résument à :

- l'intégration des pratiques de l'économie verte dans les référentiels de planification (stratégies, plans, programmes et actions de développement) ;
- la modernisation des pratiques à travers la promotion et la vulgarisation des technologies innovantes ;
- la promotion des modes de production et de consommation durables ;
- la transformation des villages en écovillages ;
- la promotion et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux ;
- la réduction des émissions de GES ;
- le renforcement de la résilience des écosystèmes et des populations face aux changements climatiques.

1.1.3. Situation d'exécution du programme 089

La mise en œuvre des actions du programme ont permis :

- d'accroître le taux d'adoption des technologies d'adaptation aux changements climatiques vulgarisées de 86 % en 2018 à 95 % en 2021 ;
- de séquestrer 3,9 millions de tonnes de carbone ;
- de collecter 2,8 millions de tonnes de PFNL ;
- de mettre en place 399 jardins nutritifs ;
- de former 10 299 acteurs sur des techniques diverses en lien avec les PFNL ;
- d'appuyer 1 666 organisations professionnelles des filières PFNL dont 1064 à se conformer à l'acte uniforme OHADA sur les sociétés coopératives ;
- de relire trois textes de lois sur l'exploitation et la commercialisation des PFNL ;
- de porter le nombre de villages en transformation en écovillage à 63 ;
- d'élaborer et d'adopter la stratégie nationale de création des écovillages ainsi que la stratégie d'économie verte.

1.1.4. Les principaux indicateurs du programme

Pour atteindre les objectifs du programme 089, le MEEVCC a identifié des actions à mener assorties d'indicateurs qui permettront de mesurer leur niveau d'avancement. Ces indicateurs comportent des références de départ et des cibles annuelles à atteindre et les structures responsables. Les cibles sont annuelles ou souvent cumulatives.

Tableau n°6.089 : Principaux indicateurs du programme 089 assortis de cibles

Objectifs	Indicateurs	Référence		2022	Valeurs cibles			Responsables
		Unité	2021		2023	2024	2025	
Objectif stratégique : Assurer la transition du Burkina Faso vers une économie verte et inclusive	Indicateur : Nombre annuel d'emplois verts créés	Unité	4710	1 000	1 000	1 000	1 000	DGEVCC/ DPEIV
Action 01 : Accroissement des transferts technologiques en matière de résilience aux Changements Climatiques								
Objectif Opérationnel : Accroître les transferts technologiques en matière de résilience aux changements climatiques	Indicateur 1 : Taux d'adoption des technologies d'adaptation aux changements climatiques vulgarisées	%	95	75	75	75	75	DGEVCC/ DPEIV
	Indicateur 2 : Nombre annuel de personnes touchées	Unité	49 134	30 000	20 000	25 000	20 000	DGEVCC/ DPEIV
Action 02 : Diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus des populations								
Objectif Opérationnel : Diversifier les ressources alimentaires et monétaires des populations	Indicateur 1 : Quantités de PFNL collectées	Tonne	519 965	750 000	800 000	800 000	800000	DGEVCC/DPV- PFNL
	Indicateur 2 : Taux de transformation des PFNL	%	76,3	80	85	85	85	DGEVCC/DPV- PFNL
Action 03 : Développement de technologies propres et sobres en carbone								
Objectif Opérationnel : Développer des technologies propres et sobres en carbone	Indicateur 1 : Taux d'adoption des technologies de production ou de consommation durable vulgarisées	%	95	75	75	75	75	DGEVCC/ DPARC
Action 04 : Renforcement de la responsabilité sociétale pour des modes de Consommation et de Production durables								
Objectif Opérationnel : Renforcer la responsabilité sociétale pour des modes de consommation et de production durables	Indicateur 1 : Taux d'exécution moyen des programmes d'investissement villageois	%	65,46	95	95	100	100	DGEVCC/ DPARC
Action 05 : Renforcement du cadre juridique pour la promotion de l'Economie Verte au Burkina Faso								
Objectif Opérationnel : Renforcer le cadre juridique en matière d'économie verte au Burkina Faso	Indicateur 1 : Nombre de textes d'application et de loi adoptés ou révisés	Unité	0	3	2	2	2	DDIAJ / DGEVCC
Action 06 : Renforcement du cadre politique pour la mise en œuvre des interventions en matière d'Economie Verte au Burkina Faso								
Objectif Opérationnel : Renforcer le cadre politique en matière d'économie verte au Burkina Faso	Indicateur 1 : Pourcentage de documents stratégiques EVCC validés et/ou adoptés	%	100	80	85	85	85	DGEVCC/ DPEIV
Résultats majeurs du programme attendus en 2022								

Résultat majeurs	Indicateurs d'extrants	Cible 2023
Technologies d'adaptation vulgarisées	Nombre de technologies d'adaptation vulgarisées	5
Jardins nutritifs mis en place	Nombre de jardins nutritifs mis en place	30
Stratégie nationale REDD+ adoptée	Document adopté	1
Unités de transformation de PFNL mises en place	Nombre d'unités de transformation de PFNL mises en place	5
Villages en transformation en écovillage	Nombre de villages en transformation en écovillages	63

Tableau 7 089: Matrice du cadre logique du programme 089 en 2021

Nom de l'indicateur	Définition (formule de calcul)	Fréquence de parution	Niveau de désagrégation si possible	Source de vérification	Risques	Structure responsable
Objectif global du programme 089: Assurer la transition du Burkina Faso vers une économie verte et inclusive						
Indicateur 1 : Nombre annuel d'emplois verts créés	Somme total des emplois verts décents générés dans tous les principaux secteurs de l'économie nationale	annuel	National	Rapport d'étude	Manque de professionnalisme et faible adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPEIV
Objectif Opérationnel 1: Accroître les transferts technologiques en matière de résilience aux changements climatiques						
Indicateur 1 : Taux d'adoption des technologies d'adaptation aux changements climatiques vulgarisées	Proportion des OP/structures ayant adopté les technologies vulgarisées par rapport au nombre total des OP/structures touchées par les actions de vulgarisation	Annuelle	National	Rapport d'activités	Coûts élevés des technologies d'adaptation et non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPEIV
Indicateur 2 : Nombre annuel de personnes touchées	Somme totale des participants aux activités (Formation et Sensibilisation) de vulgarisations des technologies propres organisées	Annuelle	National	Rapport d'activités	Non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPEIV
Objectif Opérationnel 2: Diversifier les ressources alimentaires et les sources de revenus des populations						
Indicateur 1 : Quantités de PFNL collectées	Somme de la quantité de PFNL collectée par les acteurs	Annuelle	National	Rapport d'enquête	Coûts élevés de l'opération de collecte et non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPV-PFNL
Indicateur 2 : Taux de transformation des PFNL	Part de la quantité de PFNL collectée transformée par rapport à la quantité totale de PFNL collectée par les acteurs	Annuelle	National	Rapport d'enquête	Coûts élevés de l'opération de collecte et non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPV-PFNL
Objectif Opérationnel 3: Développer des technologies propres et sobres en carbone						
Indicateur 1 : Taux d'adoption des technologies de production ou de consommation durable vulgarisées	Proportion des OP/structures ayant adoptée les technologies vulgarisées par rapport au nombre total des OP/structures touchées par les actions de vulgarisation	Annuelle	National	Rapport d'activités	Coûts élevés des technologies propres et non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPARC
Objectif Opérationnel 4: Renforcer la responsabilité sociétale pour des modes de consommation et de production durables						

Indicateur 1 : Taux d'exécution moyen des programmes d'investissement villageois	Ratios du montant total des investissements effectivement réalisés au montant total des investissements programmés	Annuelle	National	Rapport d'activités	Non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPARC
Objectif Opérationnel 5: Renforcer le cadre juridique en matière d'économie verte au Burkina Faso						
Indicateur 1 : Nombre de textes d'application et de loi adoptés ou révisés	Somme total des textes d'application élaborés ou révisés	Annuelle	National	Rapport d'activités	Non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DDIAJ
Objectif Opérationnel 6: Renforcer le cadre politique en matière d'économie verte au Burkina Faso						
Indicateur 1 : Pourcentage de documents stratégiques EVCC adoptés	Ratio du nombre cumulé de documents stratégiques élaborés ou actualisés et validés au nombre total de documents stratégiques devant être élaborés ou actualisés et validés.	Annuelle	National	Rapport d'activités	Non adhésion des acteurs impliqués	DGEVCC/ DPEIV

Source : DGEVCC, 2022